

BIA

Brevet d'Initiation Aéronautique



Cet enseignement permet aux élèves intéressés ou curieux de découvrir un nouveau domaine. De nombreuses notions scientifiques sont abordées. Cet enseignement représente environ 50 heures par an.

La formation se décompose en trois temps :

1) Enseignement théorique

Cinq thèmes sont abordés au cours de la formation théorique: Connaissance des aéronefs, aérodynamique, météorologie, navigation/Règlementation et Histoire de l'aviation. Un 6ème enseignement facultatif est proposé (anglais aéronautique).

2) Pilotage en double commande

Chaque élève effectue durant l'année plusieurs vols avec un instructeur de l'Aéroclub du Cantal. A la place « pilote », ils découvrent les sensations des différentes manœuvres et expérimentent les notions découvertes lors des cours théoriques. En places arrières, ils participent à la gestion de la navigation et au copilottage.

3) Découverte des installations aéroportuaires

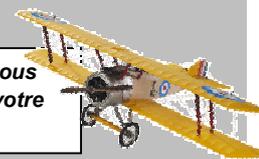
- tour de contrôle, station météo, entreprise aéronautique, salon aéronautique

Au mois de mai, les élèves passent un examen théorique sous forme de questions à choix multiples : le BIA. Les élèves titulaires du BIA ont droit à des bourses pour passer le Brevet de Base avion.

NOTA :

- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.
- Participation financière des familles : 60 €

Attention: Vous devez impérativement préciser que vous souhaitez suivre cet enseignement lors du dépôt de votre dossier d'inscription.



Section Européenne

Ouvert à tous les élèves de seconde générale et technologique.

Développer les compétences écrites et orales en anglais.
Obtenir à terme la mention "Section européenne anglais" inscrite sur le diplôme du baccalauréat. Cette mention est fortement appréciée lors des sélections de dossiers de poursuite d'études.
Etudier de façon approfondie la culture anglophone.
S'ouvrir à la diversité des pays anglophones



2 heures par semaine dont :

- 1 heure dispensée par un enseignant d'anglais. Elle sera l'occasion d'une connaissance plus approfondie des cultures anglophones.
- 1 heure de cours de discipline non linguistique (**DNL**) dispensée en langue anglaise. Lors de ces séances, l'expression orale sera privilégiée. Une thématique sera abordée par trimestre. Les enseignements suivants seront dispensés en langue anglaise :
 - Economie – Gestion,
 - Sciences physiques et chimie,
 - EPS et biologie humaine.

